

EMNNews

Septembre 2021

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin d'information le plus récent du Point de contact national du Luxembourg au sein du European Migration Network (EMN Luxembourg). L'EMNNews met à votre disposition les publications les plus récentes issues des recherches menées par notre équipe ainsi que par nos homologues européens.

INVITATION — 30 septembre 2021

Conférence nationale de l'EMN Luxembourg « Detecting and protecting vulnerable migrants »

Notre [conférence nationale 2021](#) aura lieu le **30 septembre 2021 de 9h à 12h** et portera sur la détection et la protection des migrants vulnérables dans la procédure de protection internationale tant au niveau européen qu'au Luxembourg. Le thème découle d'un fort intérêt de la part de nos partenaires nationaux ainsi que des parties prenantes à travers d'autres États membres de l'UE. La conférence sera organisée en deux sessions:



Conférence Nationale 2021

« Detecting and protecting vulnerable migrants »

30 septembre 2021, 9h - 12h



La première session présentera tout d'abord l'histoire et les ambiguïtés du concept de la vulnérabilité d'un point de vue scientifique et examinera par la suite comment l'UE et les différents États membres appliquent ce concept dans leurs procédures de protection internationale. Des experts du [projet H2020 VULNER](#), de [l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique](#) et du [Conseil de l'Europe](#) participeront en tant qu'intervenants. De plus, l'EMN Luxembourg présentera les résultats préliminaires de sa note de synthèse sur la détection des vulnérabilités dans la procédure de protection internationale des États membres de l'UE.



La deuxième session prendra la forme d'une table ronde portant spécifiquement sur la détection et protection des migrants vulnérables au Luxembourg. Des représentants de [l'Office National de l'Accueil \(ONA\)](#), de [la Direction de l'Immigration](#), de [Caritas Luxembourg](#), ainsi qu'un [avocat luxembourgeois spécialisé](#) en matière de la migration et de l'asile au Luxembourg s'échangeront sur les acquis et les défis du système luxembourgeois.

La conférence aura lieu le **30 septembre de 9h à 12h CET sur Zoom**. Une traduction simultanée en anglais et en français sera assurée. **Pour participer à la conférence, [veuillez vous inscrire ici](#).**

NOUVELLE PUBLICATION

Le Rapport annuel sur les migrations et l'asile 2020

• Le Rapport annuel national

Le Rapport annuel sur les migrations et l'asile 2020 au Luxembourg donne un aperçu complet des principaux développements et débats juridiques et politiques dans le domaine de la migration et de l'asile au Luxembourg.

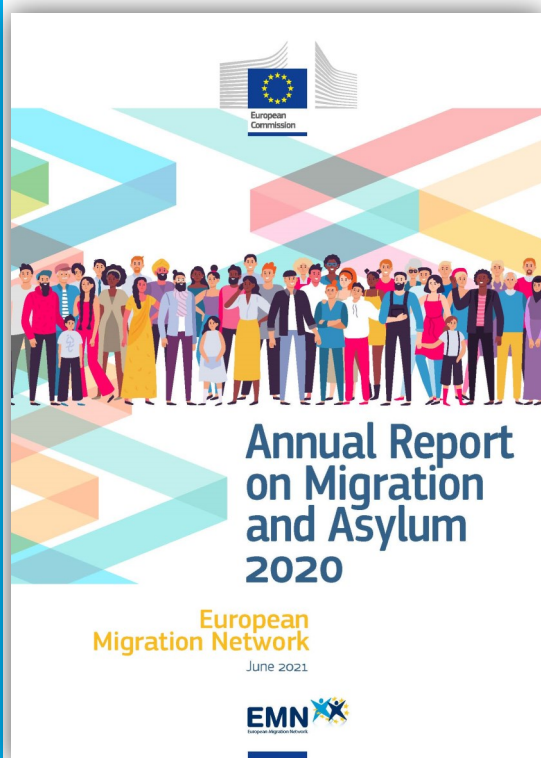
Outre le fait que la pandémie de la COVID-19 a fortement impacté les mouvements et politiques migratoires au Luxembourg, il y a eu **trois changements clés en 2020**:

- 1) La création de l'Office National de l'Accueil (ONA) et du Département de l'Intégration, remplaçant l'Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration (OLAI).
- 2) Le projet de loi n°7682 visant à alléger la charge administrative des ressortissants de pays tiers, et à modifier certaines dispositions relatives aux personnes faisant l'objet d'un transfert temporaire intra-groupe, aux stagiaires et au regroupement familial.
- 3) Le projet de loi n°7681 ayant pour but d'accroître l'effectivité des voies de recours offerts aux demandeurs de protection internationale contre une décision de transfert dans le cadre des règlements « Dublin », de clôture définitive d'une demande de protection internationale et de retrait du statut de protection internationale.



Le rapport complet est disponible en [français](#) et en [anglais](#) ! Consultez le [EMN Luxembourg Country Factsheet 2020](#) pour un aperçu rapide des principaux développements en 2020, ainsi que les dernières statistiques.

• Le Rapport annuel de l'EMN au niveau européen



Sur la base des contributions des points de contact nationaux de l'EMN, le Rapport annuel de l'EMN au niveau européen résume les développements dans le domaine de la migration et de l'asile au cours de l'année 2020 dans les États membres de l'UE et en Norvège. Le rapport identifie **plusieurs thèmes communs**:

- 1) La pandémie de la COVID-19 a entraîné une diminution du nombre de migrants légaux et de demandeurs d'asile arrivant dans l'UE en 2020.
- 2) Les États membres ont adopté de nouvelles stratégies axées sur l'attraction de nouveaux talents, l'intégration des migrants sur le marché du travail, la coopération avec les pays tiers et la protection des migrants vulnérables.
- 3) Le retrait du Royaume-Uni de l'UE a donné lieu à des mesures réglementant le statut juridique des ressortissants britanniques et des membres de leur famille dans les États membres de l'UE.

Le [rapport complet](#) est disponible en anglais. Vous pouvez aussi consulter la [note de synthèse EMN](#) et l'[EMN Flash](#).

DERNIERS ÉVÈNEMENTS

• Visioconférence EMN / LFR: « Le devenir de l'enfant non accompagné au Luxembourg »

Dans le cadre de la journée mondiale des réfugiés 2021, le LFR (Lëtzebuurger Flüchtlingsrot/Collectif Réfugiés Luxembourg) et l'EMN Luxembourg ont organisé un cycle de 3 conférences autour du thème de l'enfant non accompagné le 18 juin 2021 de 9h à 13h.

Divers intervenants comme Monsieur le Ministre de l'Immigration et de l'Asile Jean ASSELBORN, un représentant du HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Claudia MONTI (Ombudsman), Charel SCHMIT

(Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher – médiateur pour les enfants), Gilbert PREGNO (Président de la Commission Consultative des Droits de l'Homme), des représentants d'États membres, du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), de l'EMN, des avocats, et des associations se sont retrouvés autour de thématiques comme la protection internationale et d'autres options protectrices, la détermination de l'âge et la notion de minorité ou encore les conditions d'accueil des mineurs non accompagnés.

Vous trouverez [l'enregistrement de la conférence](#) (en français) ainsi que les [mots de bienvenue de Jean Asselborn](#) sur notre chaîne YouTube. Des articles de presse sur la conférence sont apparus sur [RTL](#), dans le [Luxemburger Wort](#) et dans [Le Quotidien](#).

Dans le cadre de cette visioconférence, l'EMN Luxembourg a publié le [« Questionnaire on the protection of children in migration in Luxembourg »](#) qui reflète la situation au Luxembourg concernant la mise en œuvre de la communication de la Commission de 2017 sur la protection des enfants en migration en 2019.

• EMN webinaire: « Effective and efficient approaches to migration management at EU and national level »

À l'occasion du EMN Day le 11 juin 2021, l'EMN a organisé un webinaire afin de lancer le Rapport annuel de l'EMN sur les migrations et l'asile qui décrit les développements législatifs et politiques les plus importants dans les États membres de l'UE et en Norvège en 2020 et identifie un certain nombre de tendances communes.

• EMN atelier à la conférence IMISCOE 2021: « Welcoming new citizens? Naturalisation conditions for non-EU nationals in selected EU Member States »



La plus grande conférence de l'histoire d'IMISCOE (International Migration Research Network) a eu lieu du 7 au 9 juillet 2021. Environ 1600 participants se sont réunis autour de 263 panels et ateliers différents.

L'EMN Luxembourg a organisé un atelier sur les conditions de naturalisation dans certains États membres de l'UE. Des représentants des points de contact de l'EMN de l'Autriche, des Pays-Bas, de la Suède, de la Finlande et de l'Irlande ont participé à deux panels de discussion.

Vous trouverez la présentation de l'atelier [ici](#). L'Étude EMN « Parcours des ressortissants de pays tiers vers la nationalité dans l'UE », ainsi que la note de synthèse EMN et l'EMN Flash sont disponibles en français et en anglais sur [notre site web](#). L'étude nationale « Pathways to citizenship for third-country nationals in Luxembourg » est disponible en [anglais](#). Jetez également un coup d'œil sur [la vidéo de l'EMN Finlande](#) sur la thématique.



JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS 2021
CYCLE DE 3 CONFÉRENCES

'Le devenir de l'enfant non accompagné au Luxembourg'
Visioconférences co-organisées par le LFR et EMN
Luxembourg
18 juin 2021, 9h – 13h

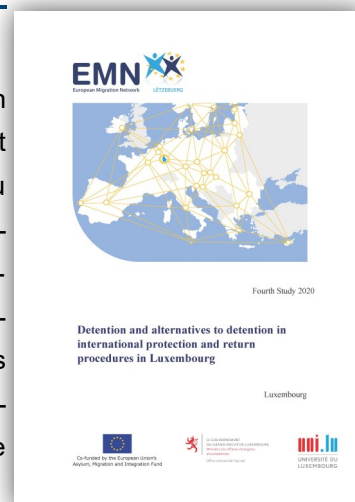
- **EMN atelier : « Digitalisation and artificial intelligence in migration management »**

Le 20 avril 2021, les points de contact de l'EMN de l'Estonie, de l'Allemagne, de la Grèce, des Pays-Bas et du Luxembourg ont organisé un atelier virtuel sur le renforcement des connaissances et pratiques de digitalisation et d'intelligence artificielle (IA) dans la gestion des migrations. Des représentants de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés, de la Police néerlandaise, de l'Université du Pirée, de l'agence eu-LISA et de l'EMN Luxembourg ont partagé les bonnes pratiques et les divers défis qu'ils ont observés en poursuivant des solutions digitales et IA. Par exemple, le système d'identification de dialecte (DIAS - Dialect identification system) et le système de gestion de data excellence (DEMS - Data Excellence Management System) sont de bonnes ressources pour complimenter le travail des chargés de dossiers (dans le cas du DIAS) en leur donnant des conseils pour améliorer les procédures. L'atelier a réuni 80 personnes.

PUBLICATIONS RÉCENTES

- **Étude nationale: « Detention and alternatives to detention in international protection and return procedures in Luxembourg »**

Cette étude fournit des informations objectives et fiables sur le recours à la rétention et aux alternatives à la rétention dans les procédures de protection internationale et de retour au Luxembourg. La législation luxembourgeoise, à savoir la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration (loi sur l'immigration) et la loi modifiée du 18 décembre 2015 sur la protection internationale et la protection temporaire (loi sur l'asile), prévoit trois alternatives à la rétention: 1) l'obligation de se présenter régulièrement auprès de la Direction de l'Immigration, y inclus l'obligation de remettre l'original du passeport et de tout document justificatif d'identité; 2) l'assignation à résidence; et 3) l'obligation de déposer une garantie financière d'un montant de 5.000€.



- **Étude EMN: « Responses to long-term irregularly staying migrants: practices and challenges in the EU and Norway »**

Cette étude fournit une vue d'ensemble des politiques et pratiques existantes dans les États membres et en Norvège à l'égard des ressortissants de pays tiers en situation de séjour irrégulier prolongé. L'étude explore les réponses et les approches des autorités centrales et locales pour mettre fin à ces situations et pour atténuer les conséquences sociales pour les ressortissants de pays tiers concernés. Vous pouvez également consulter [la note de synthèse EMN](#) et [l'EMN Flash](#) (en anglais).

- **Étude EMN: « Accurate, timely, interoperable? Data management in the asylum procedure »**

Cette étude fournit des informations comparables et des exemples de 25 pays sur différents aspects de la gestion des données, y compris le recoupement des données avec les bases de données nationales et internationales, l'exactitude de la qualité des données et les questions de protection des données. Elle recense également les défis rencontrés et les mesures prises pour y répondre. Outre le rapport de synthèse, vous pouvez également consulter [la note de synthèse EMN](#) et [l'EMN Flash](#) (ce dernier est aussi disponible en français).



- **Note de synthèse EMN: « Exploring legal pathways to fulfil labour needs »**

Cette note de synthèse donne une vue d'ensemble des expériences des États membres en matière de nouvelles voies d'entrée légales dans les domaines des partenariats de talents et des voies complémentaires liées au travail pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Le développement de voies d'entrée légales vers l'Europe est l'un des principaux piliers du nouveau Pacte sur les migrations et l'asile de la Commission européenne. Ces nouvelles voies sont considérées comme un instrument important non seulement dans le contexte de la migration de main-d'œuvre, de l'adéquation des compétences et de la lutte contre les pénuries de main-d'œuvre, mais aussi dans leur capacité à contribuer à la réduction de la migration irrégulière, qui entraîne souvent le travail non déclaré et l'exploitation par le travail dans l'UE.

- **Note de synthèse EMN: « Separated and missing migrants: Member States approaches to prevent family separation and search mechanisms for missing migrants »**

Cette note de synthèse fournit un aperçu comparatif des mesures politiques et des approches pratiques adoptées par les États membres pour prévenir et gérer les risques de disparition de ressortissants de pays tiers et de séparation avec les membres de leur famille.

- **Note de synthèse chapeau: « The impact of COVID-19 in the migration area in EU and OECD countries »**

Cette note de synthèse chapeau complète la série de notes de synthèse conjointe de l'EMN et de l'OCDE sur l'impact de la COVID-19 sur les migrations et l'asile dans les États membres de l'UE et les pays de l'OCDE non membres de l'UE tout au long de 2020. Vous pouvez également consulter l'EMN Flash en [anglais](#) et en [français](#).

- **34ème et 35ème éditions du EMN Bulletin**

L'EMN Bulletin fournit aux décideurs politiques et aux personnes travaillant dans le domaine de la migration et l'asile des informations actualisées sur les développements récents des politiques en matière de migration et de protection internationale au niveau de l'UE et au niveau national tous les trois mois. La [34ème édition du EMN Bulletin](#) contient des informations et statistiques de janvier à mars 2021. La [35ème édition](#) présente les développements d'avril à juin 2021.

Pour recevoir des notifications sur l'EMN Bulletin par e-mail, veuillez vous abonner [en cliquant ici](#).

- **EMN Ad-Hoc Queries News Flash — May 2021**

L'EMN Ad-Hoc Queries News Flash du mois de mai 2021 contient des hyperliens vers les questions ad-hoc publiées sur le site internet public au cours du mois précédent.

L'EMN Luxembourg préside le groupe de travail sur les questions ad-hoc et est chargé de superviser le lancement des questions ad hoc, de vérifier si elles sont conformes aux règles établies par le groupe de travail dédié et de soutenir les autres Points de contact nationaux de l'EMN dans le développement des questions, en cas de doute quant à la longueur des demandes ou à leur conformité avec le mandat de l'EMN.

Rester en contact avec l'EMN Luxembourg:

 emn@uni.lu

 www.emnluxembourg.lu

 [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)